



PROGRAMME D'ÉDUCATION  
À LA VIE AFFECTIVE,  
INTIME ET SEXUELLE  
(PEVAIS)

## INTRODUCTION

Ce programme éducatif et thérapeutique est destiné aux adolescent(e)s et aux adultes déficient(e)s mentaux (mentales) de l'Impro Monplaisir et ce, dès leur arrivée dans la structure.

Il vise à développer leurs capacités dans le domaine des émotions, des relations, du corps, de la sexualité.

Il vise aussi à accompagner ces adolescent(e)s et adultes en devenir, à soutenir leur évolution, à les aider à s'assumer, à leur donner les moyens leur permettant de mieux vivre avec eux-mêmes, avec les autres, de mieux habiter leur corps, de mieux connaître et gérer leur sexualité.

Au sein de l'institution, ce PEVAIS, dont le but final est bien : **L'épanouissement personnel** des jeunes, est réparti sur **5 ou 6 niveaux** de connaissance, de compétences et de maturité. Ces niveaux s'articulent autour de **7 axes**, relatifs à un domaine spécifique, à savoir :

**Niveau 0** : Groupe « FAIRE CONNAISSANCE », destiné à l'observation des jeunes entrants et à leur orientation future dans l'un des trois autres niveaux (1,2 ou 3), ou autres prises en charges thérapeutiques proposées à l'Impro. Dans ce niveau, seul **l'axe 1** du PEVAIS est travaillé.

**Niveau 1** : Groupe « CORPS ET PSYCHOMOTRICITE », destinés à des jeunes dont le niveau de maturité et de compétences est moindre. Le travail dans ce groupe sera axé sur la prise en compte du corps dans sa globalité (sensoriel, physique, émotionnel et relationnel) afin de favoriser **la connaissance de soi** (schéma corporel, image de soi et de son corps, spatialisation et latéralisation) et **la relation à l'autre**.

**Niveau 2 :** Groupe « SE CONNAITRE », où sont travaillés les axes 1, 2 et 3 du programme, c'est à dire :

Axe 1 : Se rencontrer, se présenter et former un groupe

Axe 2 : La vie affective (Les émotions, les besoins et les désirs, s'affirmer)

Axe 3 : Le corps (fonctionnement, mon corps et le corps des autres, le corps visible)

Et dont les **objectifs spécifiques** sont :

De mieux se connaître et de rencontrer l'autre

D'être mieux avec soi-même

D'être mieux avec son corps

**Niveau 3 :** Groupe « MOI ET L'AUTRE », où sont travaillés les axes 1,2 et 4 du programme, c'est à dire :

Axe 1 : Se rencontrer, se présenter et former un groupe

Axe 2 : La vie affective (les origines et les étapes de la vie)

Axe 4 : Les relations (Moi et l'autre, Amitié ou Amour, oser dire non)

Et dont les **objectifs spécifiques** sont :

De parfaire la connaissance de soi et de l'autre

De développer des relations harmonieuses et épanouissantes avec les autres.

**Niveau 4 :** Groupe « JEUNES ADULTES », où sont travaillés les axes 1, 3, 4 et 5 du programme, c'est à dire :

Axe 1 : Se rencontrer, se présenter et former un groupe

Axe 3 : Le corps (espace d'intimité, la puberté)

Axe 4 : Les relations (situations de vie, la relation de couple, vouloir un enfant – vouloir être parent)

Axe 5 : La sexualité (le rapport sexuel, la conception – grossesse – naissance) et la prévention.

Et dont les **objectifs spécifiques** sont :

De parfaire la connaissance de soi et de l'autre

De mieux connaître son corps et le corps des autres

De développer des relations amicales, amoureuses harmonieuses et épanouissantes avec les autres

D'être mieux dans sa vie amoureuse et dans sa sexualité

**Niveau 5** : Groupe « **ETRE ADULTE** », réservé aux jeunes qui vont avoir 20 ans dans l'année et qui seront en aménagement creton avec orientation ESAT et maintenus à l'Impro Monplaisir. Dans ce niveau, le travail proposé reprend **les axes 1 et 4** du programme mais s'attache surtout à développer **les axes 5, 6 et 7**, c'est à dire :

**Axe 5** : La sexualité (le rapport sexuel, les orientations sexuelles)

**Axe 6** : La santé sexuelle (hygiène, contraception, maladies sexuellement transmissibles, l'examen gynécologique)

**Axe 7** : La loi en matière de sexualité (consentement mutuel, les comportements sexuels interdits, être victime de violences sexuelles, commettre des violences sexuelles)

Il reprend donc et développe **les objectifs spécifiques** suivants :

Être mieux avec soi-même

Être mieux avec son corps

Être mieux avec l'autre

Être mieux dans sa vie amoureuse

Être mieux dans sa sexualité.

**Niveau 6** : Groupe « **CRETONS** », réservé aux adultes en situation de stage en ESAT, qui ont quitté l'IMPRO. Ce travail se fera dans l'enceinte de l'impro, une fois par mois. Les sujets qui y seront abordés traiteront de la vie affective, intime et sexuelle des adultes en situation de handicap.

## PROJET ATELIER « FAIRE CONNAISSANCE » NIVEAU 0 DU P.E.V.A.I.S

**Une démarche globale d'observation des jeunes entrants à l'Impro, permettant leur orientation future dans les prises en charges thérapeutiques adaptées à leur niveau de maturité et de compétences**

### **I – Objectif général:**

Prise en compte du corps dans sa globalité : sensoriel, physique, émotionnel, relationnel, environnemental et social. Ceci pour favoriser la **connaissance de soi** (Schéma corporel, image de soi et de son corps, spatialisation et latéralisation) et **la relation à l'autre**.

### **II – Un atelier pour se découvrir, pour mieux être et mieux agir :**

Dans cet atelier, les jeunes redécouvrent, éprouvent, pratiquent à l'aide de médiations. Ces techniques suscitent des émotions, permettent de **trouver le plaisir dans l'être et l'agir**, favorisent des représentations positives : un autre regard sur soi et sur les autres.

Notre travail est l'occasion de vivre à travers des situations le sentiment de confiance en soi indispensable pour exister au sein du groupe. L'estime de soi est une énergie nécessaire à l'accomplissement d'une relation avec l'autre. Au cours des différentes séances et à travers les médiations, les participants pourront vivre des situations pour comprendre, chacun pour soi et avec les autres, les possibilités ou les difficultés à réaliser ce qui est demandé.

### **III – Quatre temps pour être efficace :**

Les séances seront construites sur quatre temps qui sont complémentaires les uns des autres pour améliorer l'image de soi que ce soit dans l'oser dire, dans le vécu conscient du corps, dans l'imaginaire et la créativité.

Ces quatre temps sont le canevas fixe des séances d'une heure (sur un thème, quatre temps sur quatre séances) :

- **Le temps de parole et d'accueil** : C'est le moment où, assis en tailleur après le rituel d'entrée en séance, nous nous disons bonjour. Chacun (adolescents et adultes) peut prendre la parole s'il le souhaite. Ce temps permet de raconter ce que l'on désire partager avec le groupe (humeur du jour, petits soucis et bonheur) .Ce temps permet aux jeunes de **libérer leur parole** pour être disponibles et à l'écoute de leur corps pour la relaxation.
- **Le temps de relaxation** : Ce médiateur rend le sujet **acteur** : il vit son corps, met sa conscience sur son ressenti corporel. La relaxation est proposée et non imposée : celui qui ne souhaite pas faire l'exercice peut attendre sans gêner les autres. La verbalisation à la fin sur le vécu de l'activité est également possible mais non obligatoire. Ces repères sécurisent, la détente obtenue permet une réelle écoute du conte.
- **Le temps de conte** : C'est toujours un moment magique. Cela permet d'ouvrir la fenêtre sur l'imaginaire, ce qui contribue à la construction de la personnalité. Dans le conte le jeune peut s'identifier au héros et trouver pour lui et en lui les ressources, les forces qui l'aideront à **développer ses propres qualités**.
- **Le temps d'atelier** : lieu où chacun pourra y **expérimenter ses capacités à faire, à négocier, à découvrir, à créer** dans le respect de soi et des autres, pour oser exister vraiment. Ces ateliers sont organisés autour de médiations (terre, peinture, mandalas, découpage, collage, dessin ...).

Tout cela nécessite dès le départ l'installation de règles de respect dans le groupe. Les règles permettent un travail constructif dans un climat de confiance afin d'**oser dire** en étant entendu, d'**oser être** en exprimant ou non son ressenti. Le cadre est basé sur le respect :

- respect de soi dans la parole, la sincérité, l'authenticité ;
- respect de l'autre dans l'écoute, la compréhension, la reconnaissance de sa différence ;
- respect du groupe dans sa confidentialité : il est possible de parler de soi en dehors du groupe, mais il n'est pas autorisé de rapporter les paroles de l'autre.

Il nous paraît important également de proposer un moment après le quatrième temps où il est demandé au jeune de concrétiser sur papier soit par un dessin soit par un écrit (mot ou phrase courte) un vécu, un ressenti de la séance. Ceci pour permettre au sujet de **s'approprier l'expérience**, de **la faire sienne**.

Dans un carnet personnel, il pourra écrire ce qui lui semblera intéressant pour lui-même. C'est dans la durée que ce travail de passage à l'écriture ou au dessin se fera spontanément en fonction des besoins des uns et des autres. Ce support « intime » est d'un grand réconfort, et tout particulièrement au moment de l'adolescence. C'est aussi par ce temps d'écriture ou de dessin que l'individu fait son cheminement personnel.

#### **IV – Déroulement des séances :**

Les séances auront lieu toutes les semaines à partir du mois de septembre et jusqu'au mois de janvier : **le jeudi de 9h30 à 10h30**. Les jeunes concernés seront cette année au nombre de 4.

Ce travail d'observation globale des jeunes entrants sera fait conjointement par Valérie Jean (Psychologue), Béatrice Branchereau (monitrice éducatrice) et Sophie Guais (Psychomotricienne).

Il nous permettra, grâce à une évaluation finale, de proposer aux jeunes dès le mois de janvier, des prises en charges thérapeutiques mieux adaptées à leurs besoins (ateliers 1 à 4 du PEVAS, relaxation, toucher thérapeutique, prise en charge individuelle, Conte, peinture, musicothérapie, groupe de parole).

PROJET ATELIER « CORPS ET PSYCHOMOTRICITE »  
NIVEAU 1 DU P.E.V.A.I.S

**I – Objectif général:**

Poursuivre le travail sur la prise en compte du corps dans sa globalité, commencé en niveau 0. Ceci pour favoriser **la connaissance de soi** (Schéma corporel, image de soi et de son corps, spatialisation et latéralisation) et **la relation à l'autre**.

## ATELIER « SE CONNAÎTRE » NIVEAU 2 DU P.E.V.A.I.S

Le travail en **atelier « se connaître » (niveau 2)** fait suite au travail en **atelier corps et psychomotricité** (niveau 1 des connaissances corporelles – observation des entrants). Cet atelier s'intègre dans le programme d'éducation à la Vie Affective et Sexuelle de l'Impro Monplaisir.

### I – Objectif général:

Il a pour objectif général **l'épanouissement personnel** du jeune, c'est à dire, à ce stade de maturité et de connaissances, de lui permettre:

- **De mieux se connaître et de rencontrer l'autre**
- **D'être mieux avec soi même**
- **D'être mieux avec son corps**

Cet atelier est proposé aux jeunes à partir de la deuxième année de présence à l'Impro.

### II – Axes

Dans ce niveau, le travail proposé s'articule autour de **3 axes**, relatifs à un domaine spécifique du programme entier (du niveau 1 au niveau 4), à savoir :

- **Axe 1 : Pour commencer : Se rencontrer – Se présenter** (présent dans chaque niveau)
- **Axe 2 : La vie affective**
- **Axe 3 : Le corps**

Chaque axe est lui-même subdivisé en **plusieurs modules**, afin d'approfondir de façon structurée des thématiques précises.

Les séances auront lieu dans la salle de psychomotricité et seront animées conjointement par **la psychomotricienne** et un(e) **éducateur(trice) référent(e)** du groupe de vie auquel appartient la plupart des jeunes concernés par ce travail.

- Elles auront lieu une semaine sur deux pendant 1h30 (1h de séance et 30 minutes de préparation). La semaine où il n'y a pas séance, les thèmes sont repris par l'éducateur(trice) et la psychomotricienne (parfois) sous forme de recherches, dessins,

construction de aux participants afin de saisir l'appréciation de chacun(e) et leurs souhaits pour la suite du travail

- un temps (post séance) d'évaluation entre les animateurs(trices) qui donne l'opportunité de prendre du recul par rapport à ce qui s'est vécu au moment de la séance et de réajuster les objectifs de la séance ultérieure.

En fin d'année, une **évaluation finale** sera réalisée auprès des jeunes concernés, des animateurs(trices) ayant participé au travail , des autres professionnels de l'institution (psychologue, psychiatre , médecin ...)et peut être aussi des parents.

## ATELIER « MOI ET L'AUTRE » NIVEAU 3 DU P.E.V.A.I.S

Le travail en **atelier « Moi et l'autre » (niveau 3)** fait suite au travail en **atelier « Se connaître » (niveau 2)** du programme d'éducation à la Vie Affective et Sexuelle proposé à l'Impro Monplaisir.

### I – Objectifs :

Il a pour objectifs spécifiques de permettre au jeune :

- **De parfaire la connaissance qu'il a de lui-même et de l'autre**
- **De mieux connaître son corps et celui de l'autre (différences et similitudes)**
- **D'être mieux avec l'autre et d'être mieux dans sa vie amoureuse.**

Cet atelier est proposé principalement aux jeunes des groupes d'aînés (Sirocco et Espace).

### II – Axes

Dans ce niveau, le travail proposé s'articule autour de **trois axes** du programme, à savoir :

- **Axe 1 : Pour commencer : Se rencontrer – Se présenter**
- **Axe 3 : Le corps**
- **Axe 4 : Les relations**

Chaque axe est lui-même subdivisé en **plusieurs modules**, afin d'approfondir de façon structurée des thématiques précises.

Les séances auront lieu dans la salle de psychomotricité et seront animées conjointement par la **psychomotricienne** et un(e) **éducateur(trice) référent(e)** du groupe de vie auquel appartient la plupart des jeunes concernés par ce travail.

Elles auront lieu une semaine sur deux pendant 1h30 (1h de séance et 30 minutes de préparation). La semaine où il n'y a pas de séance, les thèmes sont repris

par l'éducateur(trice) et la psychomotricienne (si nécessaire) sous forme de recherches, dessins, construction de supports, d'outils , etc.

**Chaque séance nécessite :**

- un **temps de préparation** qui permet de déterminer les objectifs de la séance et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir
- un **temps d'auto-évaluation** proposé aux participants afin de saisir l'appréciation de chacun(e) et leurs souhaits pour la suite du travail
- un **temps (post séance)d'évaluation** entre les animateurs(trices) qui donne l'opportunité de prendre du recul par rapport à ce qui s'est vécu au moment de la séance et de réajuster les objectifs de la séance ultérieure.

En fin d'année, une **évaluation finale** sera réalisée auprès des jeunes concernés, des animateurs(trices) ayant participé au travail , des autres professionnels de l'institution (psychologue, psychiatre , médecin ...)et peut être aussi des parents.

## ATELIER « DEVENIR ADULTE » NIVEAU 4 DU P.E.V.A.I.S

Le travail en **atelier « Devenir adulte » (niveau 4)** fait suite au travail en **atelier « Moi et l'autre » (niveau 3)** du programme d'éducation à la **Vie Affective et Sexuelle** proposé à l'Impro Monplaisir.

### I – Objectif général :

Ce programme a pour objectif général **l'épanouissement personnel** du jeune et à ce niveau (4), il reprend et développe les objectifs spécifiques suivants :

- être mieux avec soi-même
- être mieux avec son corps
- être mieux avec l'autre
- être mieux dans sa vie amoureuse
- être mieux dans sa sexualité.

Cet atelier est proposé aux jeunes en aménagement creton avec orientation ESAT et qui sont maintenus à l'Impro Monplaisir.

### II – Axes

Dans ce niveau, le travail proposé reprend tous les axes du programme d'éducation à la VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE, à savoir :

- **Axe 1** : Pour commencer : Se rencontrer- Se présenter
- **Axe 2** : La vie affective
- **Axe 3** : Le corps
- **Axe 4** : Les relations
- **Axe 5** : La sexualité
- **Axe 6** : La santé sexuelle
- **Axe 7** : La loi

Une attention toute particulière est donnée aux trois derniers axes de ce programme, puisque nous avons à faire à des jeunes adultes potentiellement sortants ( structure adulte de type esat).

Ce travail sera fait en partenariat avec des intervenant extérieurs (médecin, psychiatre, planning familial, codes, etc). Les séances auront lieu dans la salle de psychomotricité ou dans les locaux des partenaires, une fois par mois, à partir du mois de janvier 2010. Elles seront animées conjointement par la psychomotricienne et la psychologue.

**Chaque séance nécessite :**

- un **temps de préparation** qui permet de déterminer les objectifs de la séance et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir
- un **temps d'auto-évaluation** proposé aux participants afin de saisir l'appréciation de chacun(e) et leurs souhaits pour la suite du travail
- un **temps (post séance)d'évaluation** entre les animateurs(trices) qui donne l'opportunité de prendre du recul par rapport à ce qui s'est vécu au moment de la séance et de réajuster les objectifs de la séance ultérieure.

En fin d'année, une **évaluation finale** sera réalisée auprès des jeunes concernés, des animateurs(trices) ayant participés au travail , des autres professionnels de l'institution (psychologue, psychiatre , médecin ...)et peut être aussi des parents.

# ANNEXES

---

## AXE 1 : SE RENCONTRER ET SE PRESENTER

Ce premier axe se centre sur l'identité du groupe et de chaque participant. Pour que le travail démarre au mieux, il est important que chacun s'y sente à l'aise (jeunes et adultes encadrants).

Il permet aussi dès le début d'oser parler d'affectivité, d'intimité, de vie relationnelle et de sexualité. C'est à dire oser soulever les malaises, les tabous que chacun possède vis à vis du thème délicat de la sexualité.

Cette étape demande la mise en place d'une ambiance de confiance où chacun se sent respecté.

### **Le 1<sup>er</sup> axe comporte 3 modules essentiels :**

#### - 1<sup>er</sup> module : Pourquoi sommes-nous là ?

Ce module a pour objectif d'éclairer les participants quant au pourquoi de la mise en place du groupe. Il leur permet aussi d'exprimer leurs questions dans le domaine de la vie affective, relationnelle et sexuelle et d'exprimer leurs attentes.

#### - 2<sup>ème</sup> module : Fonctionnement du groupe.

Il permet de déterminer les conditions du bon fonctionnement du groupe en établissant des règles et un cadre propre au groupe « atelier corps ».

#### - 3<sup>ème</sup> module : Qui suis-je ?

Il invite chacun à se présenter mutuellement et à faire connaissance avec tous les membres du groupe. Il instaure l'esprit et l'ambiance du groupe.

---

## AXE 2 : LA VIE AFFECTIVE

Cet axe répond à l'objectif : **être mieux avec soi-même**. C'est à dire qu'il permet au jeune de comprendre ce qu'il ressent (émotions), d'exprimer et d'affirmer ses propres émotions face aux autres. Mais également il lui permet la compréhension des différentes étapes de la vie ( de la naissance à la vieillesse).

### Ce 2<sup>ème</sup> axe comprend 5 modules :

#### - 1<sup>er</sup> module : Les émotions

Ce module a pour objectif d'aborder les diverses émotions (les 4 émotions de base : la joie, la tristesse, la colère, la peur) et aide les participants à pouvoir les reconnaître et les exprimer aux autres. Lorsque ce travail aura été abordé, on pourra, dans la suite de notre programme, favoriser l'expression des émotions et du vécu personnel de chacun dans l'approche de chaque autre thème.

#### - 2<sup>ème</sup> module : Les besoins et les désirs

Celui-ci est centré sur la définition des besoins et des désirs de chacun(e). Il permettra aux jeunes de savoir les identifier chez eux, de les exprimer. Mais aussi de les reconnaître chez l'autre et de les respecter même si ces derniers sont différents des leurs.

#### - 3<sup>ème</sup> module : S'affirmer

Ce troisième module est consacré au développement de l'affirmation de soi et l'estime de soi tout en tenant compte des autres.

#### - 4<sup>ème</sup> module : Les origines

Il emmène les participants à comprendre le processus de génération, à se situer dans celui-ci à partir de leurs origines.

#### - 5<sup>ème</sup> module : Les étapes de la vie

Dans ce module sont abordées les différentes étapes de développement de la naissance à la mort et les changements qui leur sont propres. Il permet aux jeunes de mieux connaître ces étapes, d'avoir conscience d'une évolution et de s'y situer.

---

## AXE 3 : LE CORPS

La vie affective, relationnelle et sexuelle de deux êtres en relation passe par différents canaux (le regard, le langage, un sourire ...). Ces médiateurs de la relation sont intimement liés à notre corps.

Ce corps, il est important que les personnes déficientes mentales sachent qu'il existe et qui leur appartient. Nous pensons que la connaissance de son corps est nécessaire pour en comprendre le fonctionnement et s'y sentir à l'aise.

Ce troisième axe est donc articulé autour de thèmes relatifs à différentes facettes du corps. Il correspond à l'objectif : **être mieux avec son corps**.

- 1<sup>er</sup> module : Comment vivre son corps

Cerne ce que l'on peut ressentir au sein de son corps et la façon dont chacun le perçoit, le vit.

- 2<sup>ème</sup> module : Le corps des autres

Aborde les différences interindividuelles, chacun ayant un corps qui lui est propre.

- 3<sup>ème</sup> module : Le corps visible

Traite des différentes parties du corps que l'on voit et que l'on peut décrire. Il permet au jeune d'apprendre à reconnaître le corps masculin et le corps féminin, de faire la distinction entre les parties intimes et publiques du corps, et d'acquérir des notions de pudeur et d'intimité.

- 4<sup>ème</sup> module : Le fonctionnement du corps

Il invite les participants à se centrer sur le fonctionnement du corps et le rôle de certaines de ses parties. Il permet également d'aborder les différences sexuelles visibles (externes) et invisibles (internes) qui existent entre un homme et une femme.

- 5<sup>ème</sup> module : Le corps, espace d'intimité

Ce module se propose de développer, chez le jeune, la notion de corps en tant que lieu privé, intime et sujet au respect de l'autre.

- 6<sup>ème</sup> modules : Le corps et la puberté

Met en évidence les changements corporels liés à la puberté durant l'adolescence et y associe les modifications d'ordre psychologique que peuvent vivre les adolescents.

## AXE 4 : LES RELATIONS

Le quatrième axe cerne deux objectifs : **être mieux avec l'autre, être mieux dans sa vie amoureuse**. Pour que les personnes déficientes mentales développent des relations harmonieuses et épanouissantes il est souvent utile de les aider à distinguer les différents types de relations, des plus étroites, intimes, aux plus distantes. Il est aussi souhaitable de leur permettre de déceler les différences entre la relation amicale et la relation amoureuse. En effet , certains jeunes éprouvent des difficultés à différencier clairement ces deux types de relations.

Les modes de vie et les aspirations affectives et relationnelles que l'on peut rencontrer à l'adolescence et à l'âge adulte sont également développés dans cet axe.

De même il a aussi pour objectif d'amorcer une réflexion sur différentes situations de vie, par exemple, le célibat, la vie en communauté, en parallèle avec la vie en famille, la relation de couple au sein d'une collectivité ...

Enfin seront abordées les questions liées au désir d'enfant, à l'envie de maternité ou de paternité.

Cet axe comporte donc 5 modules concernant le thème des relations affectives.

- 1<sup>er</sup> module : « Moi et les autres »

Permet de donner aux jeunes un cadre général aux différents types de relations, des plus proches aux plus distantes.

- 2<sup>ème</sup> module : « Amitié ou amour »

Vise à clarifier les relations d'amitié et les relations amoureuses ainsi qu'à comprendre comment ces relations peuvent se nouer et évoluer.

- 3<sup>ème</sup> module : Situations de vie

Ce troisième module présente diverses possibilités de vie à l'âge adulte et leurs implications.

- 4<sup>ème</sup> module : La relation de couple

Lors de ce module seront abordées les questions : être un couple, avoir une relation de couple, vivre en couple, qu'est-ce que cela signifie ? pour les jeunes et pour chacun d'en nous.

- 5<sup>ème</sup> module : Vouloir un enfant, vouloir être parent

Il invite les participants à s'exprimer sur la question du désir d'enfant, du désir d'être parent et des responsabilités que la parentalité implique

---

## AXE 5 : LA SEXUALITE

**Etre mieux dans sa vie amoureuse et être mieux dans sa sexualité** sont les objectifs poursuivis par ce cinquième axe. Les questions ayant un lien direct avec la sexualité y sont abordées et font suite aux thématiques relatives à la vie affective, au corps et aux relations.

La **sexualité** est :

- une expression de la vie affective,
- qui met en scène le corps et,
- est envisagée en tant que relation entre deux personnes ; cette relation pouvant être amoureuse ou non.

Quatre modules composent cet axe :

- **1<sup>er</sup> module** : « le rapport sexuel »

Il aborde le déroulement de l'acte sexuel.

- **2<sup>ème</sup> module** : « Conception, grossesse, naissance »

Il concerne les étapes de la grossesse depuis la conception jusqu'à l'accouchement.

- **3<sup>ème</sup> module** : Les orientations sexuelles

Dans ce module sont développées les différentes orientations sexuelles : Hétérosexualité, homosexualité et bisexualité.

- **4<sup>ème</sup> module** : La sexualité en dehors du sentiment amoureux

Il est consacré aux expressions de la sexualité en dehors d'une relation amoureuse.

---

## AXE 6 : SANTE SEXUELLE

La santé participe au bien-être global de tout à chacun. Gérer sa santé de façon adéquate nécessite de pouvoir repérer les signes d'une maladie, de consulter un médecin en cas de nécessité, de prendre soin de son corps, d'avoir de bonnes habitudes d'hygiène, etc.

La santé globale inclut la santé sexuelle. En effet, si la sexualité est un facteur d'épanouissement personnel, elle doit aussi être appréhendée sur le plan de la santé corporelle.

Cependant, les conduites d'hygiène ne sont pas toujours bien mises en œuvre par les personnes déficientes mentales. La contraception, pour les femmes, est souvent peu explicitée. Certains adultes disposent facilement de préservatifs mais ne savent pas toujours concrètement comment s'en servir. Beaucoup de personnes déficientes mentales ont entendu parler du sida, mais toutes n'en connaissent pas la signification et des idées fausses circulent encore quant aux facteurs de contamination. Enfin la consultation d'un(e) gynécologue peut être appréhendée par les femmes.

Ce sixième axe vise les objectifs : **être mieux avec son corps** et **être mieux dans sa sexualité**. Il propose d'aborder la santé sexuelle en parcourant quatre thématiques principales :

- 1<sup>er</sup> module : l'hygiène corporelle

Ce module aborde l'hygiène globale du corps, facteur d'épanouissement personnel, ainsi que l'hygiène intime, l'hygiène des organes sexuels.

- 2<sup>ème</sup> module : la contraception

Dans ce second module, les méthodes contraceptives ainsi que l'usage du préservatif sont développés.

- 3<sup>ème</sup> module : les maladies sexuellement transmissibles

- 4<sup>ème</sup> module : l'examen gynécologique, l'examen urologique

Ce quatrième module explique en quoi consistent ces deux examens afin de les démystifier.

---

## AXE 7 : LA LOI

Cet axe vise à aborder le thème de la loi, sa signification, ce qu'elle permet ou non sur le plan affectif et sexuel et ce qu'elle prévoit en cas d'infractions. Il comporte quatre modules et répond à l'ensemble des objectifs du programme « Vie Affective et Sexuelle ». En effet, connaître la loi contribue à :

- **être mieux avec soi-même** (on sait qu'il y a des comportements permis, interdits et punissables),
- **être mieux avec son corps** (par exemple, savoir que l'exhibitionnisme est interdit),
- **être mieux avec l'autre** (par exemple, savoir qu'on peut accepter ou refuser une relation amicale ou amoureuse),
- **être mieux dans sa vie amoureuse**
- **être mieux dans sa sexualité** (par exemple, savoir que l'on peut porter plainte en cas de violences sexuelles).

Quatre modules sont proposés dans ce 7<sup>ème</sup> et dernier axe de notre programme V.A.S :

- 1<sup>er</sup> module : La loi et le consentement mutuel

Il permet d'explorer la signification de la loi et en développe une application majeure : le consentement mutuel.

- 2<sup>ème</sup> module : Les comportements sexuels interdits par la loi

L'objectif est d'informer les jeunes des principaux interdits liés à la sexualité, par exemple l'interdit de l'inceste, les relations sexuelles interdites entre un adulte et un enfant , etc.

- 3<sup>ème</sup> module : Etre victime de violence sexuelle

Il développe la notion de violence sexuelle et les démarches qui peuvent être entreprises dans ce cas.

- 4<sup>ème</sup> module : Commettre des violences sexuelles

Aborde la situation d'une personne déficiente mentale auteur d'une infraction et les interventions qui en découlent.

